

d'un auditeur général indépendant et sans peur, appuyé d'un personnel satisfaisant. Même avec le personnel dont l'auditeur général dispose aujourd'hui, nous voyons ses constatations, et nous pouvons soupçonner sans exagérer que ce que nous voyons, ce qu'il vient seulement de découvrir, n'est que la crête d'un iceberg.

Il se trouvera bien quelqu'un, je suppose, pour dire que le gouvernement apporte de l'eau au moulin de l'opposition en ce qui concerne le personnel de recherche. Personne, j'espère, ne prétendra que c'est là un succédané valable pour remplacer un auditeur général efficient et muni de pleins pouvoirs. En tout cas, j'espère que personne, de ce côté de la Chambre, ne continuera à répéter ce genre de choses sous prétexte que le ministre des Finances (M. Benson) dépense plus d'argent en quelques mois à répondre aux lettres qu'il a reçues au sujet du Livre blanc qu'on n'en accorde pour la recherche, à tous les partis de l'opposition, en une année entière.

Le gouvernement actuel a tendance à faire des mystères, à recourir à des groupes de travail et à des conseillers chargés de faire des études confidentielles qui sont rarement communiquées au public. Nous ignorons généralement le dessous des cartes, les documents qui président aux décisions du gouvernement. Il ne conviendrait certes pas de généraliser cette politique confidentielle, cette tendance au secret. Par exemple, le gouvernement n'a jamais publié les dépenses budgétées sur lesquelles il s'était fondé pour décider l'abandon de la chaussée de l'Île-du-Prince-Édouard. Il a adopté à cette occasion une attitude arrogante et désinvolte à l'égard d'une petite province. Je ne sais trop si le gouvernement parviendra à faire avaler la chose, mais nous avons lieu, en tout cas, de nous féliciter que l'auditeur général, au moins, puisse informer le pays des frais déjà engagés à la suite de la décision prise par le gouvernement, encore que celui-ci ne semble pas trop satisfait de voir révéler ces chiffres.

Il faut replacer les attaques des ministres contre l'auditeur général dans le contexte d'une stratégie plus vaste, stratégie destinée à contrôler l'information. Il me semble étrange qu'un gouvernement qui a proposé et créé Information Canada critique au même moment les activités de l'auditeur général et s'efforce de les restreindre. Cela fait tout simplement ressortir le rôle que les membres du gouvernement actuel entendent confier à Information Canada et cela éclaire davantage encore le refus opposé par le gouvernement d'accepter la désignation d'une espèce d'ombudsman pour surveiller cet organisme. Ce qui est alarmant dans cette attaque dirigée contre l'auditeur général, c'est qu'elle ne constitue pas un fait isolé: elle fait partie d'un ensemble d'actes

délibérés de la part du gouvernement en vue de renforcer son propre pouvoir et d'affaiblir celui de ses critiques.

On a commencé par attaquer le Parlement. Cette fois-là, le gouvernement a fait preuve d'un si grand mépris pour cette institution qu'il n'a pas craint de recourir à la clôture pour imposer une règle si mal rédigée qu'elle était inapplicable. Cette attitude se révèle dans la création d'un organisme de propagande. Elle fait suite à une démarche inconsidérée du président du Conseil privé en vue de changer le président du comité des comptes publics, sans doute parce que le président en exercice se montrait trop indépendant.

On s'en est pris ensuite à l'auditeur général. Le gouvernement ne se contente pas de renforcer son propre pouvoir: il a délibérément entrepris de réduire au silence, ou tout au moins d'affaiblir les censeurs dont les pouvoirs avaient précisément été prévus, autrefois, pour contrôler les abus de pouvoir du gouvernement. Les Canadiens et les députés exigent des renseignements précis, surtout au sujet des questions financières, plutôt que la sorte de bouillie que nous offrira Information Canada. Il faut des renseignements précis comme nous en donne l'auditeur général du Canada, que le gouvernement aime cela ou non.

• (3.40 p.m.)

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. M. Stanfield:** Cette tentative de bâillonner l'auditeur général n'a aucun sens, à moins qu'elle ne soit une étape d'un plan visant à étouffer toute critique et à limiter la discussion. On ne peut certainement pas prétendre que cela améliorerait l'efficacité. Un gouvernement devrait accepter la critique bien volontiers s'il veut être véritablement efficace ou dynamique et ne pas seulement en donner l'impression. Tout d'abord, c'est sûrement cela la démocratie. Tout gouvernement qui, au cours d'une même session, établit Information Canada afin d'influencer l'opinion et essaie de faire déchoir l'auditeur général façonne une démocratie non pas de participation mais une démocratie perverse.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. M. Stanfield:** Monsieur, d'après mon expérience, les critiques d'un fonctionnaire comme l'auditeur général devraient être utiles au gouvernement. Quand je suis devenu premier ministre de la Nouvelle-Écosse, il n'y avait pas d'auditeur général. On faisait une sorte de vérification du bilan et il semble que le gouvernement y retourne. Nous avons établi la fonction d'auditeur général. De

[L'hon. M. Stanfield.]